



Université
Gustave
Eiffel



Tableau de bord

Genre 2021

Les étudiantes à l'Université



48 % des personnes inscrites à l'Université Gustave Eiffel sont des femmes

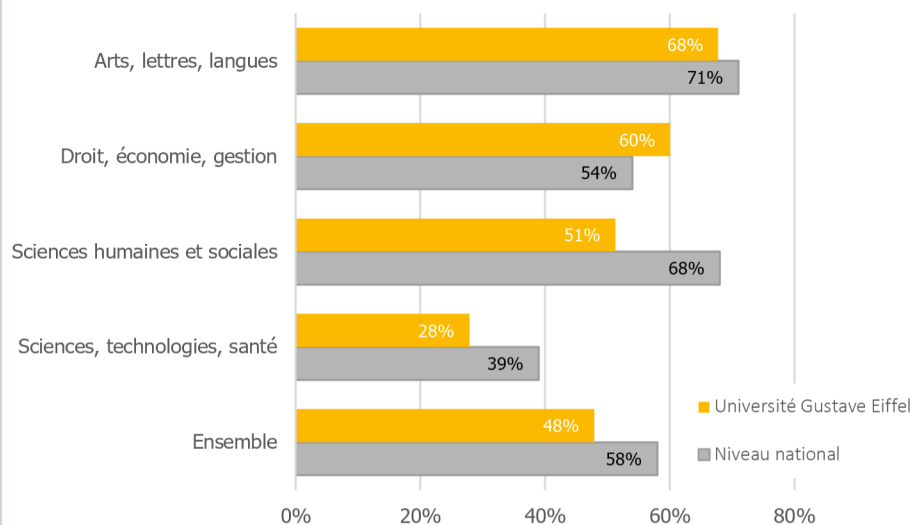
Moins d'une personne sur deux inscrites à l'Université Gustave Eiffel est une femme. Celles-ci sont particulièrement peu nombreuses dans les domaines des Sciences, technologies, santé (28 %). A l'inverse, elles sont majoritaires en Arts, lettres, langues, Droit, économie, gestion et Sciences humaines et sociales.

Par rapport à la moyenne nationale, les femmes sont moins représentées à l'Université Gustave Eiffel (- 10 points). C'est le cas dans la plupart des domaines de formation, excepté en Droit, économie, gestion.

Autres caractéristiques des femmes à l'Université Gustave Eiffel par rapport au niveau national :

- Elles sont plus souvent boursières (32 % contre 24 %).
- Elles sont plus souvent titulaires d'un bac général (82 % contre 76 %).
- Elles sont moins représentées parmi la communauté étudiante internationale (49 % contre 53 %).

Part des femmes selon le domaine de formation



Lecture : Dans le domaine Arts, lettres, langues, à l'Université Gustave Eiffel, les femmes représentent 68% du public étudiant contre 71% au niveau national.

Source : SISE Inscriptions, 2021.

MESRI-SIES, 2021.

Champ : Inscrits sur le périmètre ex-UPEM. Inscriptions principales.



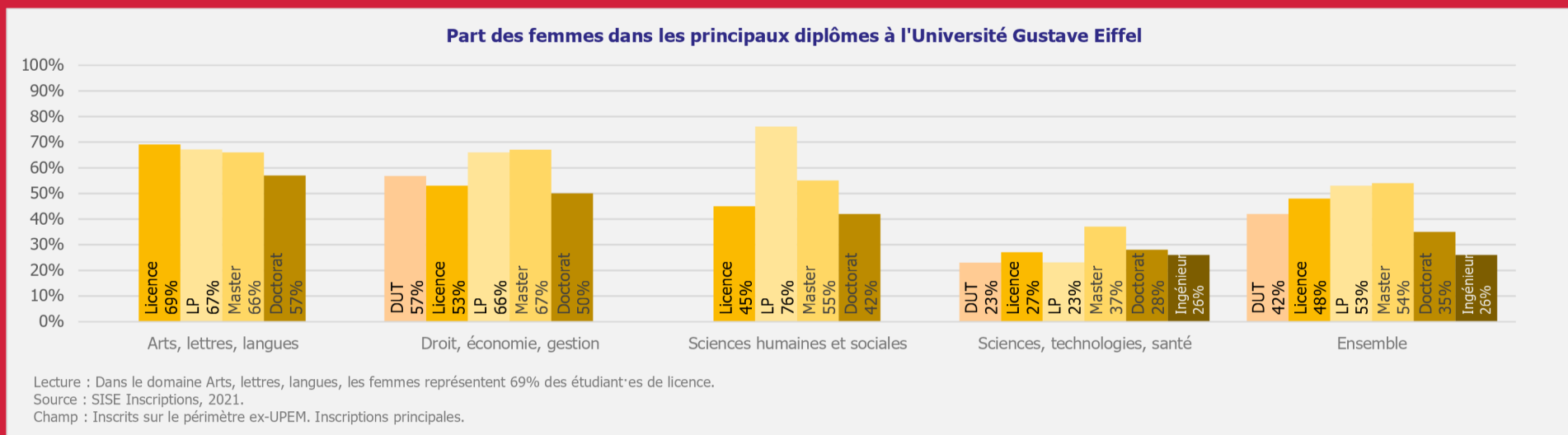
Les femmes minoritaires en formations d'ingénieur·e et doctorat

Les femmes représentent un tiers des personnes inscrites en doctorat (soit 14 points de moins qu'au niveau national) et un quart des élèves ingénieur·es (soit dans la même mesure que nationalement). En licence, la parité est presque atteinte mais les femmes sont sous-représentées par rapport au niveau national, et dans les trois années du diplôme (- 12 points).

En revanche, elles sont majoritaires en licence professionnelle et plus nombreuses qu'au niveau national (+ 4 points). En master aussi les femmes sont majoritaires, néanmoins, elles sont moins présentes que dans l'ensemble des universités (- 4 points).

Néanmoins, la part des femmes est très liée au domaine d'études. Ainsi, en Sciences, technologies, santé, quel que soit le diplôme, les femmes sont peu représentées. A l'opposé, en Arts, lettres, langues et en Droit, économie, gestion, les femmes sont majoritaires dans chaque diplôme. En Sciences humaines et sociales, le bilan est plus contrasté : en effet, les femmes sont particulièrement bien représentées en licence professionnelle et en master alors qu'elles sont minoritaires en licence et en doctorat.

En définitive, en Arts, lettres, langues et en Sciences humaines et sociales, plus le niveau du diplôme est élevé, moins les femmes sont représentées. A l'inverse, en Droit, économie, gestion et en Sciences, technologies, santé, les femmes sont plus nombreuses en master qu'aux niveaux inférieurs.



¹MESRI, OpenData, Principaux diplômes et formations préparés dans les établissements publics sous tutelle du ministère en charge de l'Enseignement supérieur.



L'apprentissage

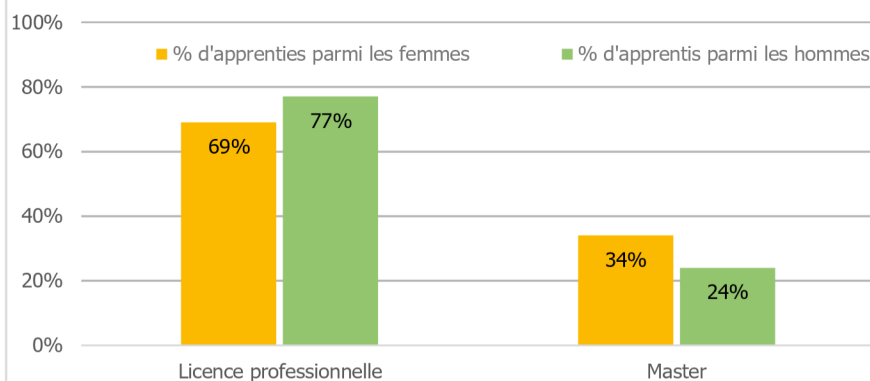
Un quart des personnes inscrites à l'Université Gustave Eiffel poursuivent des études dans le cadre d'un contrat d'apprentissage (contre moins d'une sur dix dans les autres universités de l'académie). Au sein de l'Université, l'apprentissage est particulièrement développé en licence professionnelle (73 %), en diplôme d'ingénieur (68 %) et en master (29 %) ; il est plus rare dans les autres diplômes.

En licence professionnelle, les femmes suivent globalement moins souvent leurs études en apprentissage que les hommes (69 % contre 77 %). Toutefois, cela est surtout vrai au sein du domaine Droit, économie, gestion (76 % contre 81 %). Dans les autres domaines, les femmes sont au contraire plus souvent apprenties que les hommes.

En master, en revanche, les femmes sont plus souvent apprenties (34 % contre 24 %), et ce, quel que soit le domaine de formation.

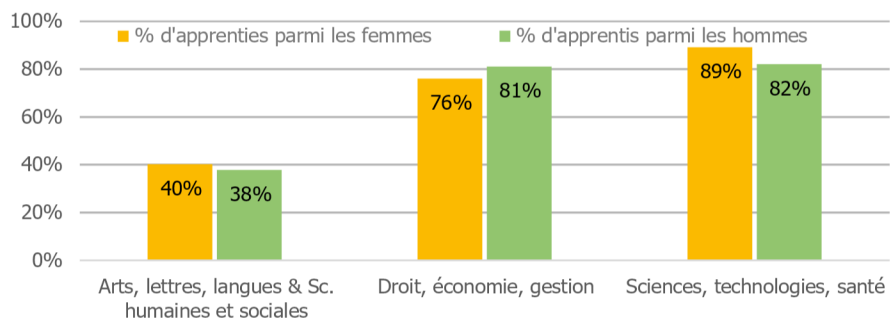
En définitive, au sein de l'Université Gustave Eiffel, l'apprentissage concerne aussi souvent les femmes que les hommes. Et parmi les personnes en apprentissage, la parité est atteinte.

Les femmes et les hommes en apprentissage selon le diplôme



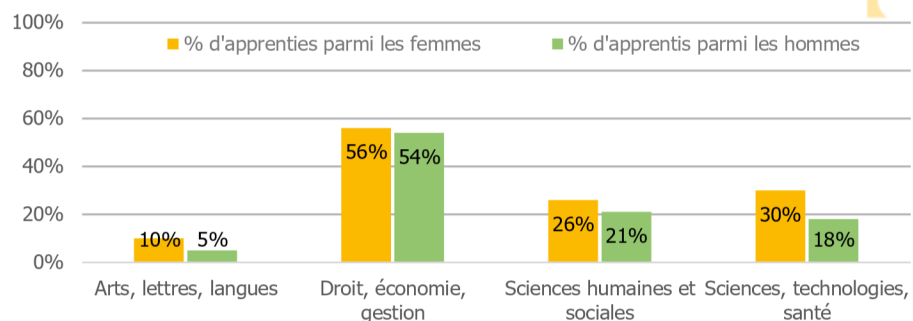
Lecture : En licence professionnelle, 69% des femmes sont apprenties contre 77% des hommes.
Source : SISE Inscriptions, 2021.
Champ : Inscrits sur le périmètre ex-UPEM. Inscriptions principales.

Part d'apprenti·es parmi les femmes et les hommes en licence professionnelle



Lecture : En Arts, lettres, langues et SHS, 40% des femmes sont apprenties contre 38% des hommes.
Source : SISE Inscriptions, 2021.
Champ : Inscrits sur le périmètre ex-UPEM. Inscriptions principales.

Part d'apprenti·es parmi les femmes et les hommes en master



Lecture : En Arts, lettres, langues, 10% des femmes sont apprenties contre 5% des hommes.
Source : SISE Inscriptions, 2021.
Champ : Inscrits sur le périmètre ex-UPEM. Inscriptions principales.

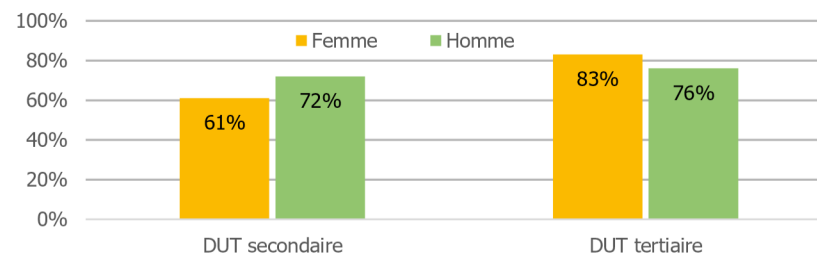


80 % des femmes passent en deuxième année de DUT
contre 74 % des hommes.

79 % des femmes obtiennent leur DUT en 2 ou 3 ans
contre 71 % des hommes.

88 % des femmes poursuivent des études après le diplôme
contre 87 % des hommes.

Passage en deuxième année de DUT selon la discipline
Cumul des effectifs entrés en 2018 et 2019

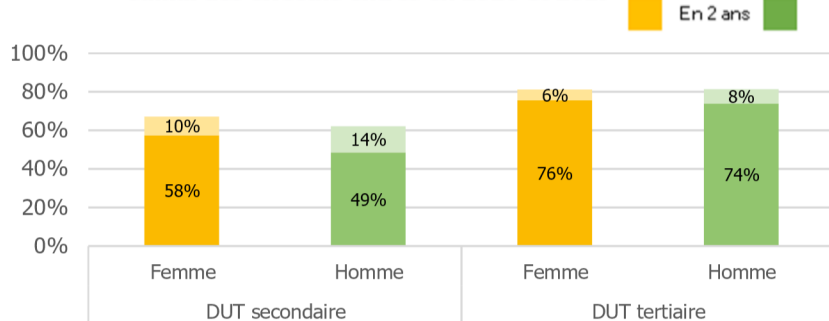


Lecture : En DUT secondaire, 61% des femmes passent en deuxième année.
Source : Apogée, 2021.

A l'issue d'une première année de DUT, 80 % des femmes passent en année supérieure (contre 74 % des hommes). Les femmes sont plus nombreuses en DUT tertiaires où la réussite est plus élevée qu'en DUT secondaire. Elles réussissent un peu moins bien que les hommes dans les DUT secondaires, en tout cas pour les promotions les plus récentes. Ainsi s'explique qu'elles obtiennent plus souvent leur DUT que les hommes, au terme de deux ou trois années d'études (79 % contre 71 %) : elles passent plus fréquemment en deuxième année de DUT et de surcroît possèdent un bagage scolaire plus favorable à la réussite.

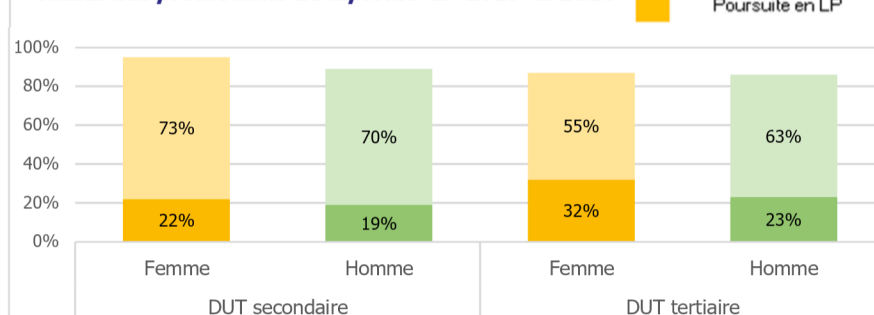
Après l'obtention d'un DUT, femmes et hommes prolongent leur parcours d'études dans la même mesure (88 %). Si la discipline du DUT impacte peu la poursuite d'études (toutes s'inscrivent massivement dans une formation immédiatement après le diplôme), en revanche, le type de poursuite d'études est étroitement lié à la discipline du DUT : les personnes diplômées de DUT tertiaires poursuivent fréquemment en licence professionnelle ou formation d'école spécialisée, tandis qu'après un DUT secondaire, les personnes diplômées s'inscrivent souvent en diplôme d'ingénieur·e. Si après un DUT tertiaire les femmes s'orientent plus fréquemment que les hommes en licence professionnelle, en DUT secondaire elles intègrent une école d'ingénieur·e dans la même mesure que leurs homologues.

Obtention du DUT en 2 et 3 ans
Cumul des effectifs entrés en 2016 et 2017



Lecture : En DUT secondaire, 58% des femmes obtiennent leur diplôme en 2 ans, 10 % en 3 ans.
Source : Apogée, 2021.

Poursuite d'études après l'obtention d'un DUT
Cumul des promotions de diplômé·es 2017 et 2018



Lecture : Après un DUT secondaire, 22% des femmes s'inscrivent en licence pro et 73 % dans une autre formation.
Source : Enquête d'insertion auprès des diplômés 2018, 2021.



Réussite en Licence / Licence professionnelle

61 % des femmes passent en deuxième année de licence contre 53 % des hommes.

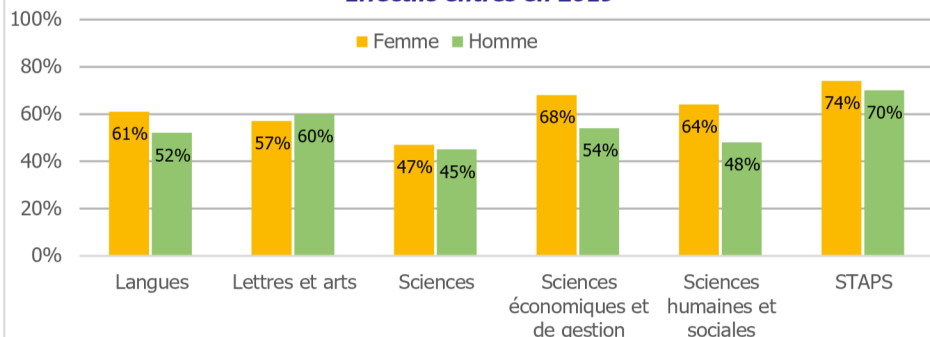


49 % obtiennent leur licence générale en 3 ans ou 4 ans contre 38 % des hommes.

92 % des femmes valident leur licence professionnelle contre 87 % des hommes.

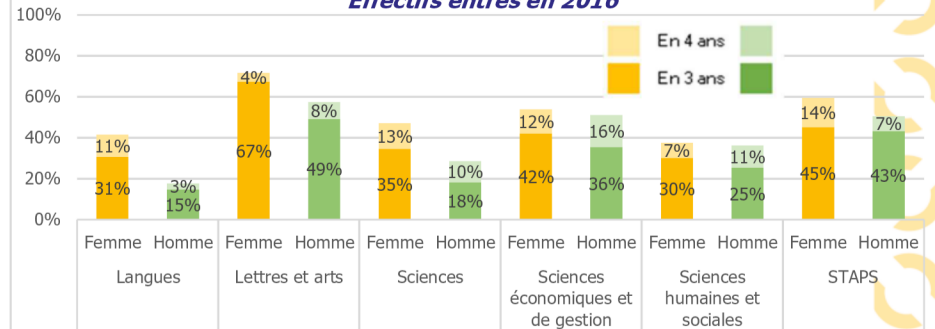
A l'issue d'une première année de licence générale, 61 % des femmes passent en année supérieure (contre 53 % des hommes). Les écarts de réussite en apparence élevés masquent des effets de structure : à titre d'exemple, avec un bac technologique ou professionnel, les chances de réussite sont moins élevées en première année et le nombre de personnes ayant ce type de bac dans chaque discipline impacte directement le taux de passage en année supérieure. Or, les hommes détiennent plus souvent des bacs technologiques et professionnels que les femmes. Ainsi, à profil scolaire équivalent, les écarts de réussite entre hommes et femmes diminuent.

Passage en deuxième année de licence selon la discipline
Effectifs entrés en 2019



Lecture : En licence de langues, 61% des femmes passent en deuxième année contre 52% des hommes.
Source : Apogée, 2021.
Champ : Hors étudiants cumulatifs.

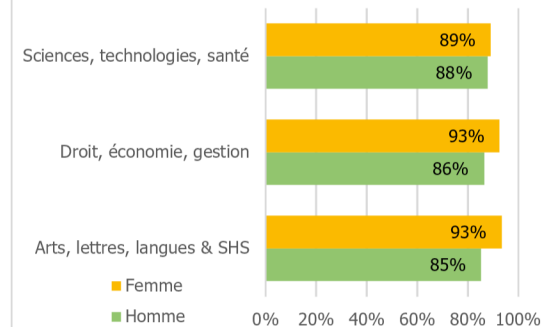
Obtention de la licence en 3 et 4 ans
Effectifs entrés en 2016



Lecture : En licence de langues, 31% des femmes obtiennent leur diplôme en 3 ans et 11% en 4 ans.
Source : Apogée, 2021.
Champ : Hors étudiants cumulatifs.

Quatre ans après l'entrée en licence générale, la moitié des étudiantes sont diplômées contre 38 % des hommes. Logiquement, l'issue de la première année influence grandement le parcours jusqu'au diplôme. En effet, les taux de départs élevés à l'issue de la première année impactent mécaniquement la réussite en licence, comme en Sciences humaines et sociales et en Langues. De plus, le profil scolaire continue d'influencer l'obtention du diplôme, même après la première année : les chances de réussite au diplôme sont moins élevées avec un bac technologique. Ceci explique en partie les écarts de réussite entre disciplines et entre les femmes et les hommes.

Réussite en licence professionnelle



Lecture : En Sciences, technologies, santé, 89 % des femmes obtiennent leur licence professionnelle.
Source : SISE Résultats, 2021.

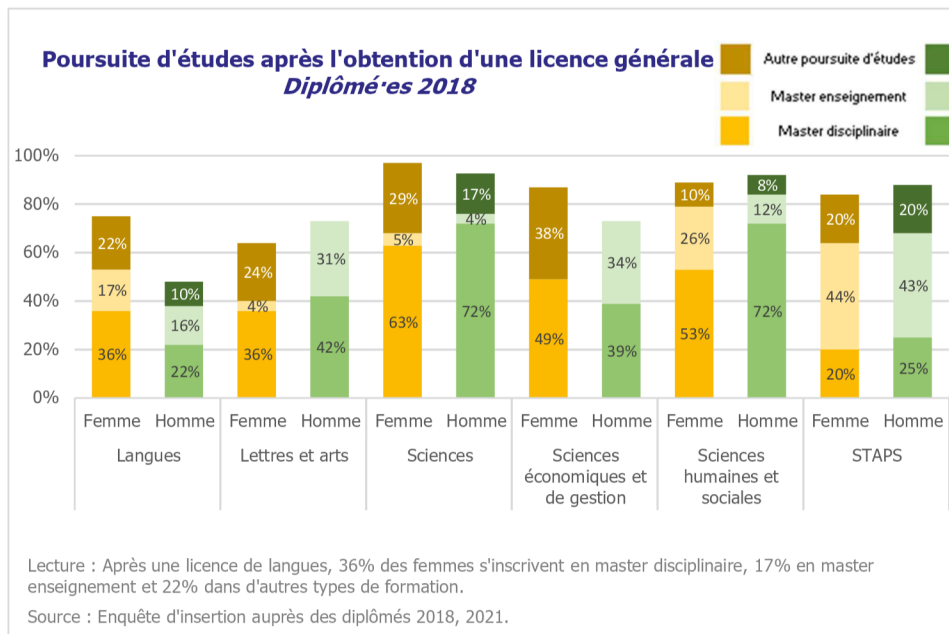


Poursuite d'études après la Licence

82 % des femmes poursuivent immédiatement des études soit autant que les hommes.

Après l'obtention d'une licence, les poursuites d'études sont massives et l'arrêt des études (pendant au moins trois ans) est minoritaire (9 %), pour les hommes comme pour les femmes. Les poursuites se font majoritairement en master (71 %), mais peu en master enseignement (13 %).

Les femmes s'orientent plus fréquemment vers les masters préparant aux métiers de l'enseignement, en particulier en Sciences humaines et sociales. En Sciences et en Sciences économiques et sociales, les femmes poursuivent plus souvent que les hommes dans d'autres types de formation : en école d'ingénieur·e après une licence scientifique et en école de commerce après une licence économique.

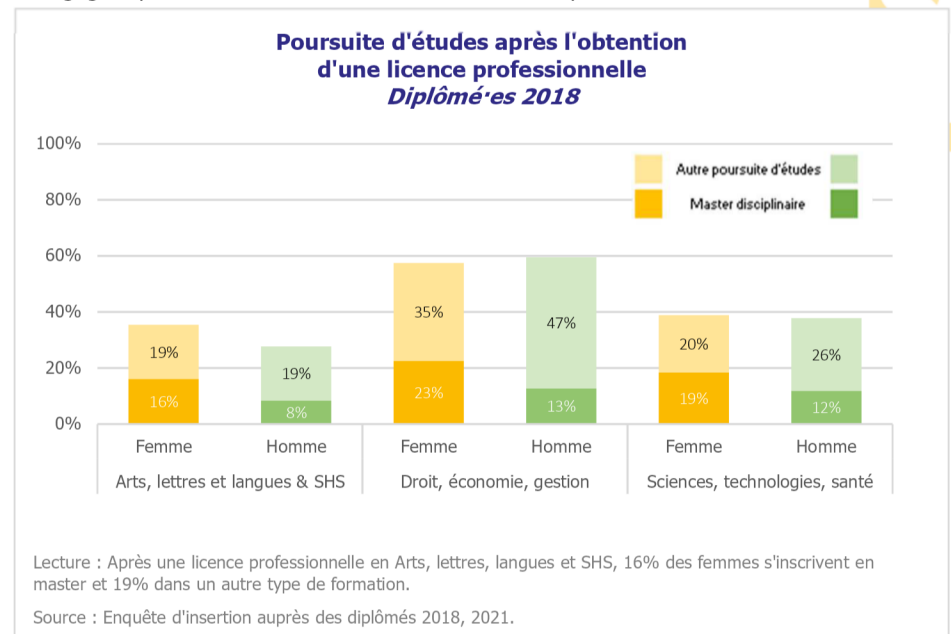


Poursuite d'études après la Licence Pro

48 % des diplômées poursuivent immédiatement des études contre 44 % des hommes.

Immédiatement après l'obtention d'une licence professionnelle, un peu moins de la moitié des étudiant·es poursuivent des études. Les femmes prolongent un peu plus souvent leur parcours de formation que les hommes (48 % contre 43 %). Ceci peut s'expliquer par le fait qu'elles ont plus souvent obtenu leur licence professionnelle dans le cadre d'un partenariat avec une école, or, celles-ci proposent souvent un diplôme cible dans la continuité de la licence professionnelle.

Parmi les personnes poursuivant après le diplôme, 42 % des femmes s'inscrivent en master (majoritairement dans une autre université) contre 27 % des hommes. Quel que soit le domaine de formation, les poursuites d'études sont particulièrement différenciées entre femmes et hommes : les femmes poursuivent davantage en master alors que les hommes s'engagent plus souvent vers des formations d'écoles spécialisées.





L'insertion après une licence professionnelle

Globalement, les femmes connaissent des conditions d'insertion moins favorables que les hommes. Dix-huit mois comme trente mois après le diplôme, elles sont plus souvent au chômage. A cela s'ajoutent de moins bonnes conditions d'emploi : des contrats plus précaires, des emplois relevant moins souvent de la PCS des cadres ou des professions intermédiaires, et de surcroît, des emplois moins bien rémunérés.

Un des facteurs explicatifs de cette moins bonne insertion réside dans le fait que les femmes sont plus souvent diplômées dans les domaines où les débouchés sont moins favorables, c'est-à-dire en Arts, lettres, langues ou en Sciences humaines et sociales. Dans ces domaines, les embauches se situent plus souvent dans les secteurs touchés par des difficultés d'embauche ou d'instabilité (les arts et spectacles, le tourisme, etc.). De plus, dans ces domaines, l'apprentissage est moins développé. Or, être en apprentissage pendant les études favorise un accès plus rapide à l'emploi et des conditions d'insertion plus favorables.

Néanmoins, à domaine de formation équivalent, les femmes ne connaissent pas les mêmes conditions d'emploi que les hommes. Ainsi, en Droit, économie, gestion, les emplois des femmes relèvent moins souvent de la PCS des cadres (- 8 points), et en Sciences, technologies, santé, les contrats stables sont moins fréquents. De plus, dans chaque domaine, les femmes sont moins bien rémunérées que les hommes. Une analyse fine par métier permettrait de mieux comprendre les différences.

Insertion professionnelle	Arts, lettres, langues & Sciences humaines et sociales		Droit, économie, gestion		Sciences, technologies, santé		Ensemble	
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme
Effectifs diplômés	266	106	485	268	130	422	881	796
Temps d'accès à l'emploi	2,8 mois	3,9 mois	2,5 mois	2,6 mois	2,6 mois	1,8 mois	2,6 mois	2,2 mois
Salaire moyen à l'embauche	1 536 €	1 678 €	1 568 €	1 611 €	1 731 €	1 787 €	1 591 €	1 728 €
Situation à 18 mois :								
Taux de chômage	13 %	8 %	10 %	14 %	11 %	4 %	11 %	7 %
Taux d'emploi stable	58 %	57 %	73 %	72 %	78 %	84 %	69 %	78 %
Situation à 30 mois :								
Taux de chômage	17 %	9 %	12 %	12 %	6 %	7 %	13 %	8 %
Taux d'emploi stable	59 %	59 %	87 %	88 %	82 %	87 %	76 %	83 %
Part des PCS cadre	19 %	31 %	14 %	22 %	28 %	20 %	19 %	22 %
Part des PCS PI	52 %	41 %	55 %	63 %	67 %	74 %	56 %	66
Salaire moyen à 30 mois	1 887 €	2 047 €	1 941 €	2 067 €	1 973 €	2 128 €	1 936 €	2 104 €

Source : Enquête d'insertion des diplômés 2018, 2021.

87 % des femmes obtiennent leur diplôme
contre 84 % des hommes.

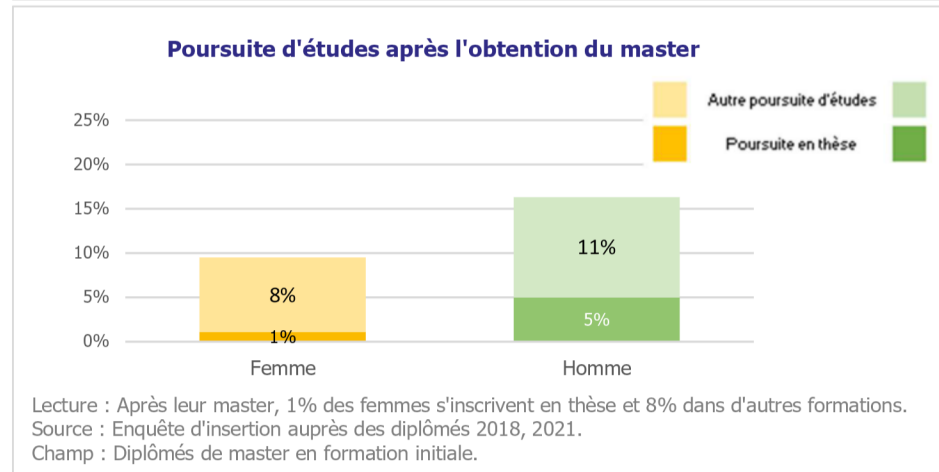
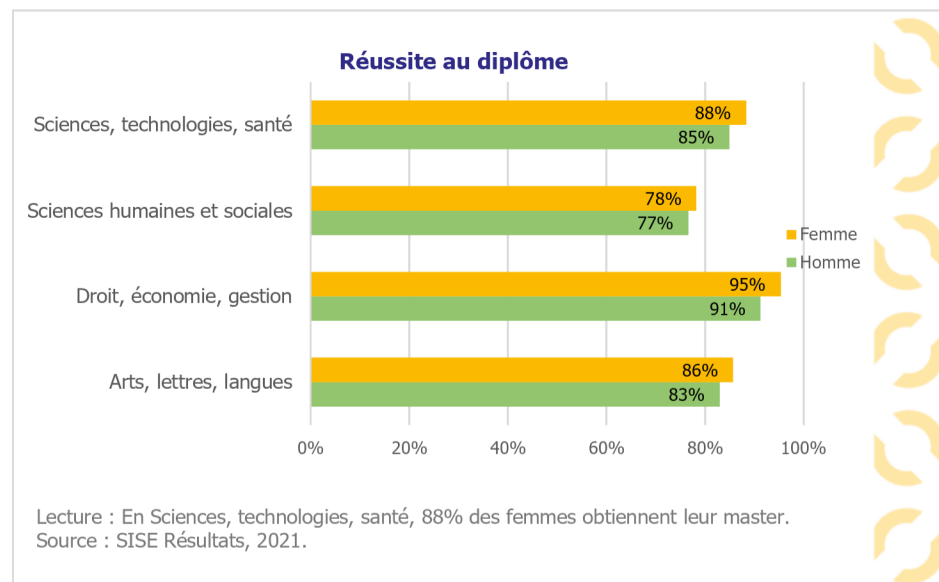
9 % poursuivent des études immédiatement après le master
contre 16 % des hommes.

En master, la réussite est plus élevée pour les femmes, et ce, dans tous les domaines de formation. Un élément explicatif : les femmes sont plus souvent apprenties que les hommes (45 % contre 33 %). Or, l'apprentissage augmente les chances de réussite au diplôme (96 % contre 79 % des personnes inscrits dans le cadre de la formation initiale classique).

De plus, en master, le profil scolaire continue d'impacter la réussite. Ainsi, les chances de succès sont plus élevées pour les étudiant·es n'ayant pas eu de retard dans leur parcours jusqu'au bac mais aussi pour les titulaires d'une mention au bac. Or, les femmes détiennent plus souvent que les hommes ces atouts scolaires.

Après l'obtention d'un master, les poursuites d'études représentent 13 % des parcours. Auxquels s'ajoutent 5 % de réinscription après une interruption d'études. Les femmes prolongent moins souvent leur parcours d'études que les hommes, et ce dans tous les domaines de formation (16 % contre 9 %).

Le master universitaire et la thèse représentent chacun un quart des poursuites d'études. Toutefois, les femmes s'orientent moins souvent en thèse que les hommes (12 % des femmes poursuivant leurs études contre 31 % des hommes).





L'insertion après le master

Globalement, les femmes connaissent des conditions d'insertion moins favorables que les hommes : dix-huit mois après le diplôme, elles sont plus souvent au chômage (+5 points). De même, elles accèdent à des premiers emplois moins stables et moins bien rémunérés. Trente mois après l'obtention du master, les femmes demeurent plus souvent au chômage (+ 3 points), et lorsqu'elles sont en emploi, des écarts avec les hommes persistent. En particulier, elles occupent moins souvent des postes relevant de la PCS des cadres (- 10 points), expliquant en partie leurs salaires inférieurs (- 193 euros).

L'un des facteurs explicatifs de ces insertions différenciées réside dans le fait que les femmes sont très représentées dans les domaines où les débouchés sont moins favorables. Ainsi, près d'une femme sur deux est diplômée d'un master en Arts, lettres, langues ou Sciences humaines et sociales, contre un tiers des hommes. A l'inverse, un homme sur deux est issu du domaine des Sciences, technologies, santé contre moins d'une femme sur quatre. Or, dans ce domaine, l'insertion est particulièrement favorable, notamment parce que les embauches sont fréquentes à la suite du stage ou de l'apprentissage (un sur deux).

Toutefois, ceci ne suffit pas à expliquer tous les écarts entre femmes et hommes, en particulier en Sciences, technologies, santé où les femmes occupent moins souvent des emplois relevant de la PCS des cadres (- 9 points). Les secteurs d'embauche différenciés sont une des pistes explicatives : les hommes sont nombreux à travailler dans le secteur de la programmation, du conseil et autres activités informatiques (un quart d'entre eux). Or, dans ce secteur, la quasi-totalité des embauches se font sur des emplois de niveau cadre. De plus, le type d'employeur influence les conditions d'insertion. Ainsi, en Arts, lettres, langues et Sciences humaines et sociales, les hommes exercent plus souvent que les femmes dans le secteur privé où les conditions d'emploi sont meilleures. A l'inverse, les femmes s'orientent davantage vers la Fonction publique et le milieu associatif dans lesquels les rémunérations sont moins élevées et les contrats moins souvent à durée indéterminée.

72 % des femmes occupent un emploi relevant de la PCS des cadres contre 82 % des hommes.

En moyenne, les femmes perçoivent un **salaires net mensuel de presque 200 euros inférieur** à celui des hommes.

Insertion professionnelle	Arts, lettres, langues & Sciences humaines et sociales		Droit, économie, gestion		Sciences, technologies, santé		Ensemble	
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme
Effectifs diplômés	292	178	209	92	147	291	648	561
Temps d'accès à l'emploi	4,0 mois	3,5 mois	3,0 mois	3,3 mois	2,6 mois	2,3 mois	3,3 mois	2,9 mois
Salaires moyen à l'embauche	1 829 €	1 882 €	1 932 €	2 017 €	2 076 €	2 169 €	1 923 €	2 059 €
<i>Situation à 18 mois</i>								
Taux de chômage	14 %	7 %	11 %	8 %	6 %	5 %	11 %	6 %
Taux d'emploi stable	50 %	64 %	73 %	76 %	86 %	88 %	67 %	79 %
<i>Situation à 30 mois</i>								
Taux de chômage	14 %	9 %	9 %	5 %	5 %	6 %	10 %	7 %
Taux d'emploi stable	65 %	66 %	82 %	78 %	94 %	93 %	77 %	82 %
Part des PCS cadre	72 %	74 %	64 %	65 %	84 %	93 %	72 %	82 %
Salaires moyen à 30 mois	2 152 €	2 353 €	2 294 €	2 489 €	2 381 €	2 497 €	2 257 €	2 450 €

Source : Enquête d'insertion des diplômés 2018, 2021.
Champ : Diplômés de master en formation initiale.

Définitions

Parcours et réussite

Taux de passage en deuxième année de licence :

Part des néo-bachelier·es entrant en première année de licence inscrit·es en deuxième année de licence dans l'établissement l'année suivante.

Taux de passage en deuxième année de DUT :

Part des néo-bachelier·es entrant en première année de DUT, inscrit·es en deuxième année de DUT dans l'établissement l'année suivante.

Taux d'obtention de la licence en 3 ou 4 ans :

Part de diplômé·es sans retard ou avec un an de retard, parmi les néo-bachelier·es entrant en première année de licence.

Taux d'obtention du DUT en 2 ou 3 ans :

Part de diplômé·es sans retard ou avec un an de retard, parmi les néo-bachelier·es entrant en première année de DUT.

Taux de réussite au diplôme

Part des diplômé·es parmi les inscrit·es en dernière année du diplôme.

Taux de poursuite d'études après l'obtention du diplôme

Part des diplômé·es inscrit·es dans une formation l'année suivant l'obtention du diplôme.

Insertion professionnelle

Temps d'accès à l'emploi :

Durée moyenne entre l'obtention du diplôme et la date d'entrée dans le premier emploi. Les étudiant·es ayant poursuivi leurs études l'année suivant l'obtention du diplôme sont exclus du calcul.

Salaire moyen à l'embauche :

Salaire net mensuel à l'embauche pour les salarié·es en France, à temps complet, en euros.

Taux de chômage :

Part des actifs et des actives en recherche d'emploi au moment de l'enquête.

Taux d'emploi stable :

Part des emplois stables (CDI + fonctionnaire) parmi les personnes diplômées en emploi.

Part des PCS cadre et part des PCS profession intermédiaire :

Part des emplois de niveau cadre et profession intellectuelle supérieure et profession intermédiaire parmi les personnes diplômées en emploi. Les emplois sont classés selon la nomenclature des Professions et catégories sociales de l'INSEE.

Salaire moyen à 30 mois :

Salaire net mensuel pour les salarié·es en France, à temps complet (primes éventuelles mensualisées) en euros.



OBSERVATOIRE DES FORMATIONS,
DES INSERTIONS PROFESSIONNELLES, ÉVALUATIONS

ofipe@univ-eiffel.fr

<http://www.u-pem.fr/ofipe>